

# PACK Dirigeants d'Entreprise

## Fiche Produit



Dirigeants de Petites et Moyennes Entreprises, vous êtes animés par des valeurs d'engagement, d'initiative, d'implication et évoluez dans un monde où la prise de risque fait partie du quotidien. Vous savez que diriger une entreprise, c'est faire des choix, prendre des décisions... Mais savez-vous que cela signifie aussi exposer son patrimoine personnel ? Avec des conséquences pour vous et votre famille ?

**Le PACK Dirigeants d'Entreprise est la solution pour couvrir au mieux les risques auxquels vous êtes exposés.**

### Que peut-on vous reprocher ?

- Tout manquement aux obligations légales, réglementaires ou statutaires

Exemple : accident du travail, concurrence déloyale, violation des règles en matière d'hygiène et de sécurité, non-respect de l'obligation d'obtenir une autorisation de l'AG prévue par les statuts, non-respect de la réglementation environnementale...

- Toute faute de gestion commise par imprudence ou négligence, par omission, par erreur

Exemple : acquisition non maîtrisée, stratégie de développement hasardeuse, investissement trop élevé, poursuite d'une activité déficitaire, déclaration tardive de la cessation de paiement...

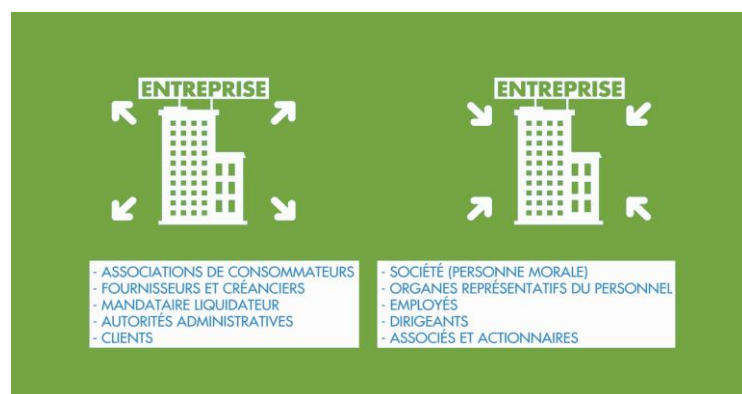
### Vous êtes tous concernés !

Le PACK Dirigeants d'entreprise s'adresse aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires consolidé inférieur à 100 millions €.

Sont assurés tous les dirigeants de l'entreprise et de ses filiales :

- Dirigeants de droit
- Dirigeants de fait
- Passés, présents ou futurs

### Qui peut vous demander des comptes ?



# PACK Dirigeants d'Entreprise

## Fiche Produit



Que couvre le PACK Dirigeants d'Entreprise ?

	Frais de défense exposés devant :	Indemnités prononcées par :	Sanctions civiles assurables infligées par :
<b>Juridiction / Autorité administrative</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Juridiction civile ✓</li><li>• Juridiction pénale ✓</li><li>• Juridiction administrative ✓</li><li>• Autorité administrative ✓</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Juridiction civile ✓</li><li>• Juridiction pénale (volet civil) ✓</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Juridiction civile ✓</li><li>• Autorité administrative ✓</li></ul>

### POINTS FORTS

- » Définition très large des événements garantis et des personnes assurées (possibilité d'ajouter des assurés additionnels)
- » Information juridique
- » Protection juridique (en option)

#### » Pour les personnes physiques:

- Frais d'atténuation des risques
- Frais de conseil liés au contrôle fiscal des dirigeants de droit
- Frais de conseil dans le cadre d'une action en report de la date de cessation de paiement
- Frais d'assistance en cas de garde à vue
- Frais de communication
- Assistance psychologique
- Frais d'investigation préliminaire

#### » Pour les personnes morales:

- Fonds de prévention des difficultés des entreprises
- Personne morale dirigeant de droit des filiales et des participations
- Personne morale dirigeant de droit du souscripteur
- Frais de défense en cas de réclamation conjointe
- Gestion de crise

### »» Le PACK Dirigeants d'entreprise d'AIG est votre solution d'assurance :

- Leader mondial de l'assurance responsabilité des dirigeants
- + de 35 années d'expérience en France en responsabilité des dirigeants
- + de 10 gestionnaires sinistres dédiés
- + de 360 nouvelles déclarations de sinistres par an
- Entre 40 et 60 millions d'euros de frais de défense et d'indemnités versés par an pour défendre les dirigeants d'entreprises françaises à travers le monde

DMC AIG - PACKDE. 001 - Mars 2021

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com](http://www.aig.com)

AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.  
Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.